

Edition du "REVEIL DU NORD" 170, rue de Paris, LILLE

L'Éclair

La plus forte vente de la région

Directeur : Eug. GUILLAUME

SURBAUX : ROUBAIX : 45, rue de la Gare, 45 TOURCOING : 5, rue Fidèle-Lahoucq

UNE DISPUTE SUR LA COLLINE SACREE

Les constructions nouvelles de Notre-Dame-de-Lorette doivent-elles disparaître ?

CE QUE DISENT LE PRÉFET DU PAS-DE-CALAIS ET LE PRÉSIDENT DES ANCIENS COMBATTANTS

Nous avons parlé des critiques qui s'étaient élevées relativement aux nouvelles constructions de Notre-Dame-de-Lorette, édifiées en bordure du cimetière national...

Un chef de service dépendant du Ministère des Pensions. Est-il besoin qu'une organisation privée vienne doubler ceux-ci et administrer séparément ou sous son contrôle, le Phare de Lorette ?

Le point de vue que nous avons toujours défendu est que le cimetière national doit être, en dehors de la Chapelle, nationalisé.



LES NOUVELLES CONSTRUCTIONS DE LORETTE On voit à gauche la maison du Chapelain et à droite l'abri pour les visiteurs et les maisons des gardiens.

de la Commission des sites qui donna un avis favorable sur ces constructions. Nos lecteurs en ont eu connaissance par notre numéro du 23 juillet.

Nous complétons aujourd'hui notre enquête en publiant les déclarations qui nous ont été faites à ce sujet par M. P. PEYTRAL, préfet du Pas-de-Calais, et M. L. BOUFFARD, vice-président de la Fédération départementale des Anciens Combattants, président de l'Union Amicale de l'arrondissement.

Des modifications devront être faites

Fort aimablement, M. le Préfet du Pas-de-Calais nous a entretenu de cette question de Lorette :

J'ai été prévenu que des constructions nouvelles s'élevaient sur la colline de Lorette alors que les travaux avaient été poussés au point où ils sont encore actuellement, nous déclara M. le Préfet. Je n'ai été très étonné car depuis que les lieux ont été classés comme site historique, il n'appartient plus à l'administration préfectorale de donner des avis favorables ou même d'autoriser la construction d'édifice quelconque sur les parties classées, c'est-à-dire en ce qui concerne la crête de Notre-Dame-de-Lorette, environ la partie comprise entre la côte 135 et la côte 170 (maximum). C'est au Ministère des Beaux-Arts à accorder les autorisations et l'administration préfectorale n'est dans ces conditions qu'un organe de transmission. Il ne fait aucun doute, ajoute M. le Préfet que moi aussi doit suivre celui de la commission des Sites du département. Je n'ai pas eu connaissance de sa décision et je n'aurais pas manqué de faire apporter certaines modifications au plan si ceux-ci m'avaient été présentés.

Vous pensez qu'une modification aurait pu s'opérer, questionnons-nous ?

Je pense, continue M. le Préfet, que les nouvelles constructions auraient très bien pu être fixées un peu plus bas à une certaine hauteur d'où elles se trouvent actuellement. Cela aurait donné ce précieux avantage qu'aucune partie des édifices n'aurait été visible du plateau ou du centre du cimetière et cela n'aurait gêné en rien les auteurs du projet qui n'auraient pu user de leur droit sans élever aucune protestation d'aucune part.

Avant de terminer l'entretien, M. le Préfet tint bien à préciser que l'administration préfectorale était complètement dégagée et que le Ministère des Beaux-Arts intéressé avait envoyé à Lorette un inspecteur chargé d'établir un rapport sur la question.

Ainsi, M. le Préfet, vous croyez que les constructions devront disparaître ?

Je ne sais ce que le Ministère des Beaux-Arts décidera. Faire disparaître ce travail me paraît difficile, mais des aménagements spéciaux devront être faits. Il me semble, pour donner satisfaction à tout le monde, le Comité de Lorette d'ailleurs est tout disposé à réduire la visibilité des nouvelles constructions et tout se terminera pour le mieux.

Les constructions doivent disparaître et le Cimetière doit être nationalisé

M. L. Bouffard, vice-président de la F. D., président de l'Union amicale des A. C. de l'arrondissement, ne nous a pas caché son vif mécontentement :

Des que j'ai été avisé que des constructions s'élevaient à Lorette, dit-il, je n'ai pu que protester. Au cours d'une réunion du Conseil d'administration de l'Union amicale, j'ai mis mes camarades au courant, très objectivement, leur expliquant les faits tels qu'ils se sont présentés. Immédiatement, mon Conseil d'administration s'est élevé d'une façon formelle contre les nouvelles constructions, s'appuyant en cela sur les décisions des précédents congrès. D'autre part, M. le docteur Patou, président de la F. D., s'est chargé de défendre la thèse des A. C. de la Fédération, thèse que celle-ci soutient depuis toujours et de demander une audience au ministre.

Les anciens combattants, dans les congrès ont toujours protesté contre le commerce qui se faisait dans l'ossuaire. Nous avons réussi à mettre fin à ce trafic.

Il y a à Lorette une dizaine de gardiens, tous anciens combattants mutilés, dirigés par un gardien-chef assermenté, sous les ordres

LE CONFLIT des Assurances Sociales

26.000 GREVISTES A LILLE

Le mouvement entre dans la période des pourparlers

Que le nombre des grévistes ait augmenté considérablement nous le tenons de la statistique, mais il n'y paraît pas tant, au spectacle de la rue qui est celui de tous les jours où le travail occupe toute la population et laborieuse.

Cela tient à ce que le gréviste n'a à observer pour le moment qu'un rôle passif. Une réunion mixte des syndicats de la Métallurgie a eu lieu lundi matin à la Préfecture. Ce qui importe c'est que la longueur de cette conférence et le fait qu'elle en a provoqué une deuxième pour discuter, semblent indiquer qu'un terrain d'entente pourrait être trouvé autour duquel évoluerait la discussion ; il n'est pas impossible qu'il en faille le même, Espérons-le.

Calmé et pourparlers, telle est la situation.

Dans la Métallurgie

Les représentants des 2 parties ont cherché à se mettre d'accord à la Préfecture du Nord

La situation dans la métallurgie reste à peu près la même que samedi. Un léger mouvement a été signalé à la maison-Bossuet, rue Jules-Guesde.

Nous avons annoncé en son temps qu'une réunion de Commission mixte devait se tenir hier à la Préfecture du Nord. C'est à 10 heures que cette réunion commença pour se terminer à midi et demi. Étaient présents : MM. Guesnier et Libert, représentants des patrons ; MM. Desverny, Roose, Demise, Ventroost, pour les ouvriers. M. Gervois, inspecteur divisionnaire du Travail, était également présent.

Cette réunion avait pour but de discuter afin de pouvoir arriver à se mettre d'accord. L'après-midi, une seconde réunion devait avoir lieu, mais le Préfet fit connaître que celle-ci était renvoyée à aujourd'hui dans le courant de la matinée.

Souhaitons que cette réunion puisse mettre un terme à ce conflit. Contentons-nous, quant à présent, de constater que les conversations entre patrons et ouvriers, qui continuent à discuter, puissent mener ceux-ci sur un terrain d'entente.

A l'Usine Tudor

Nous avons entretenu nos lecteurs de la situation de la grève dans cet important établissement de Thumesnil, où l'on ne compte pas moins de 1.400 grévistes. A cette maison aucun fait saillant n'est à signaler. La Direction fait toutefois remarquer que le personnel en grève a cessé le travail sans avoir eu préalable engagé des pourparlers. Quoi qu'il en soit, elle ne s'oppose aux pourparlers qui seront poursuivis activement.

Dans le Textile

La grève est à peu près générale

L'ordre du jour de la réunion du Syndicat général du Textile prescrivait la grève générale pour lundi matin.

Hier on a constaté de nouvelles défections dans cette corporation. Parmi les nouvelles usines en grève citons : la filature Janson, ex Marais-de-Lomme, ainsi que la filature Roger, place des Quatre-Chémins.

Au cours de la réunion des délégués d'usines qui s'est tenue à la Bourse du Travail, hier lundi, le Comité de grève fut désigné. Il se réunira aujourd'hui mardi, à 9 h. 30, rue Léon-Gambetta.

En outre, on nous communique que la distribution des cartes de grève et le pointage se fera aux endroits suivants, de 9 à 12 heures et de 14 à 18 heures :

- Four Wascommes : Café des Sports, place Carquois.
Four Mouline-Lille : A l'Union de Lille, 147, rue d'Artois.
Four Saint-Sauveur : A la Bourse du Travail, rue Léon-Gambetta.
Four les Bois-Blancs, Lambersart : Café Jonckheere, avenue de Bretagne.
Four Fives, Hellemmes : Foyer du Peuple, rue Pierre-Légrand.

Journée de pourparlers

La journée de lundi a été relativement calme, aucune réunion importante ne s'est tenue ni dans la métallurgie, ni dans le textile. Nous pouvons plutôt dire que la journée d'hier a été une journée de pourparlers. Seule la Préfecture était animée par la grève.

Enregistrement de toutes les petites difficultés d'ordre à la rentrée au travail à 1 h. 30. C'est ainsi qu'à la filature Tangy, rue d'Arceles, des grévistes ont tenté d'empêcher les ouvriers et ouvrières de se rendre au travail.

Des incidents plus graves auraient pu se produire, mais la police intervenant, tout rentra dans le calme.

Les entrevues à la Préfecture du Nord

Durant la journée de lundi, M. le Préfet a reçu diverses personnalités, intéressées par les grèves.

(LIRE LA SUITE EN DEUXIEME PAGE)

Les ex-combattants de tous les pays chez M. Tardieu



Nous avons dit que l'Association Internationale des Mutilés de guerre et Anciens Combattants qui tenait son Congrès à Paris avait été reçue par le Président du Conseil, Notre photo montre M. Tardieu, au milieu des Combattants de tous les pays.

Trois drames se sont déroulés hier dans notre région

A LILLE : Un forcené poignarda deux hommes tuant l'un sur le coup

Cette scène sanglante eut lieu au Faubourg du Sad, pendant une fête de quartier.

Une aimable fête de quartier se déroulait joyeusement au Faubourg des Postes où du Sud, lundi soir, à Lille, les cortèges de « drôles » venaient de se dérouler, les estaminets regorgeaient de monde, et le feu d'artifice prêt à déployer ses premières flèches dans le ciel sombre, éclatait en fulgurantes pétales.

Bref !... tout était à la joie, lorsque le bruit se répandit comme une traînée de poudre que deux hommes sanglants avaient été transportés vers le poste central de la Préfecture du Nord.

De l'enquête à laquelle il se livra, voici ce qu'il résultait :

Au milieu de la rue du Pôle Nord se trouve l'estaminet Verbeke. A 21 h. 30, il était plein de monde et parmi les consommateurs se trouvait un certain Edmond Van Hamme, dit « Chaussette » et demeurant 81, rue du Pôle-Nord. Il était accompagné de M. Vanovervillid Julien, marchand de charbon et soupaient en sa compagnie, encore revêtu du blanc déguisement de carnaval, avec lequel il venait de prendre part au concours de travesti qui s'était déroulé.

Soudain, M. Vanovervillid vit - collé - contre la vitrine de l'estaminet, à l'extérieur, le visage d'un certain Raymond Mir qu'il connaissait. M. Van Hamme vit aussi Mir.

Vite, il régla sa dépense et sortit, on ne sait pour quelle cause, mais suivi de M. Vanovervillid.

Coup sur coup D'après les témoins, Edmond Van Hamme fit un quart de tour de mètres dans la rue. En brusquement, surgissant de l'encoignure d'une porte, Raymond Mir s'avança à sa rencontre.

Situons ce personnage : c'est un redoutable spécialiste du faubourg. Quand il a du coup, il est terrible, de danser de son profit, il est pour ainsi dire pas de dimanche où il ne cherche querelle, où il ne bataille avec quelqu'un. Raymond Mir exerce la profession de manoeuvre, a 33 ans et demeure 84, rue Jeanne-Hachette.

Au moment où Mir s'avançait sur Van Hamme, un ami de ce dernier, un certain Marcel Cetté, 32 ans, 51, rue Iliac, qui venait lui aussi de participer au concours de travesti, s'interposa entre les deux protagonistes. Cetté fut l'intermédiaire qui réussit à empêcher Mir d'interposer pacifiquement.

Mais lui en prit, car brusquement, sortant un couteau ouvert de sa veste, Raymond Mir le lui planta entièrement dans le ventre, à l'aîne, sectionnant net l'artère femorale. Marcel Cetté s'écria, perdant le sang :

Alors, d'un second geste, se retournant sur Van Hamme, Raymond Mir, avec précision, lui enfonce à son tour le couteau dans le ventre. Edmond Van Hamme s'écria à côté de Mir, à l'hôpital de la Charité à Lille, où l'abaissement des spectateurs, l'assassin bondissait dans la nuit et disparaissait dans la direction du chemin de Barges.

En vain, chercha-t-on à le rejoindre. La mort de Marcel Cetté M. Alphonse Deconinck, caetier, recueillit dans ses bras le malheureux Marcel Cetté, avec l'aide d'autres personnes, le transporta à l'estaminet Verbeke. En y arrivant, Cetté rendit le dernier soupir.

Marcel Cetté ne valait, d'ailleurs, guère mieux. C'est presque agonisant qu'on le transporta à l'estaminet Valeb, où il habite, puis par la voiture d'ambulance mandée d'urgence à l'hôpital de la Charité à Lille, où on pratiqua l'opération de la laparotomie.

M. le docteur Dupré, appelé, donna d'abord ses soins à M. Van Hamme. Pour Mir, Cetté il déclara que toute intervention était inutile. M. Farinon, l'actif commissaire, ouvrit une enquête et lança des policiers sur la trace du meurtrier.

Quatre Roubaisiens victimes d'un accident d'auto

M. Dathoit a été tué, sa femme et leurs deux fils ont été blessés

Hier après-midi, à 14 h. 45, route Nationale N° 55, de Lille à Eu, l'automobile de M. Dathoit, 54 ans, venant dans une maison industrielle de Roubaix, voulant doubler une autre voiture et à la suite de l'éclatement d'un pneu, a fait plusieurs embardées et est venu s'écraser contre un arbre.

M. Dathoit, grièvement blessé, a succombé ; sa femme a été sérieusement contusionnée. Leurs fils, M. Julien Dathoit, âgé de 22 ans et son fils, âgé de 19 ans, ont été grièvement blessés. Le premier plus grièvement, il est soigné dans une clinique de Dieppe.

Holl n'était pas venu ce jour-là présenter ses amitiés à Sophie. Il était, au contraire, venu lui demander des explications qui durent d'abord être orageuses.

En effet, après un an de liaison, Holl s'était aperçu un beau matin que sa compagne, qu'il avait volage, avait fui le nid emportant ses économies, une robe de mariée qu'il lui avait offerte et lui laissant en échange un... cuisant souvenir.

Holl avait voulu réclamer la robe et l'argent. L'entretien se terminait par une réconciliation, lorsque Wilbak survint.

De dépit, Holl alla raconter ses malheurs aux gendarmes, ne parla pas moins que de déposer plainte et de réclamer, pour le fait souvenir, 3.000 francs de frais d'hôpital et traitements !

UNE REVOLTE A ECLATE CONTRE LE NOUVEAU ROI D'AFGHANISTAN

On mande de Peshawar au « Daily Herald », que des voyageurs venant de Caboul déclarent qu'une révolte importante a éclaté contre Nadir Khan et que les membres de la tribu à laquelle appartenait Bachai Sakao, marchent sur la capitale sous la conduite de Khan Mohamed, ami de l'ancien roi.

Selon certains bruits, l'armée de Nadir Khan refuse de combattre les rebelles parce qu'elle n'a pas touché sa solde par suite de la crise financière.

Les rebelles ont tenté de capturer le roi dans sa résidence d'été pour marcher ensuite sur Kaboul. La manœuvre a échoué et les rebelles sont toujours à 30 kilomètres de la capitale.

Une vive épidémie de choléra a été constatée également, une épidémie de choléra.

A DENAIN : Un Polonais revolverisa son amie qui l'avait abandonné

La victime est morte à l'Hôtel-Dieu de Valenciennes. Le meurtrier est en fuite.

Un drame passionnel rapide, brutal et que rien ne faisait prévoir, s'est déroulé hier, à Denain.

Une fois de plus, c'est dans le milieu polonais que le revolver a parlé.

Un de ces étrangers, fureux que son ancienne amie, une servante de cabaret, ne l'ait pas attendu.

Un drame passionnel rapide, brutal et que rien ne faisait prévoir, s'est déroulé hier, à Denain.

Une fois de plus, c'est dans le milieu polonais que le revolver a parlé.

Un de ces étrangers, fureux que son ancienne amie, une servante de cabaret, ne l'ait pas attendu.

Un drame passionnel rapide, brutal et que rien ne faisait prévoir, s'est déroulé hier, à Denain.

Une fois de plus, c'est dans le milieu polonais que le revolver a parlé.

Un de ces étrangers, fureux que son ancienne amie, une servante de cabaret, ne l'ait pas attendu.

Un drame passionnel rapide, brutal et que rien ne faisait prévoir, s'est déroulé hier, à Denain.

Une fois de plus, c'est dans le milieu polonais que le revolver a parlé.

Un de ces étrangers, fureux que son ancienne amie, une servante de cabaret, ne l'ait pas attendu.

Un drame passionnel rapide, brutal et que rien ne faisait prévoir, s'est déroulé hier, à Denain.

Une fois de plus, c'est dans le milieu polonais que le revolver a parlé.

Un de ces étrangers, fureux que son ancienne amie, une servante de cabaret, ne l'ait pas attendu.

Un drame passionnel rapide, brutal et que rien ne faisait prévoir, s'est déroulé hier, à Denain.

Une fois de plus, c'est dans le milieu polonais que le revolver a parlé.

Un de ces étrangers, fureux que son ancienne amie, une servante de cabaret, ne l'ait pas attendu.

Un drame passionnel rapide, brutal et que rien ne faisait prévoir, s'est déroulé hier, à Denain.

Une fois de plus, c'est dans le milieu polonais que le revolver a parlé.

Un de ces étrangers, fureux que son ancienne amie, une servante de cabaret, ne l'ait pas attendu.

Un drame passionnel rapide, brutal et que rien ne faisait prévoir, s'est déroulé hier, à Denain.

Une fois de plus, c'est dans le milieu polonais que le revolver a parlé.

Un de ces étrangers, fureux que son ancienne amie, une servante de cabaret, ne l'ait pas attendu.

Un drame passionnel rapide, brutal et que rien ne faisait prévoir, s'est déroulé hier, à Denain.

Une fois de plus, c'est dans le milieu polonais que le revolver a parlé.

A FOURMIES : Un mari abattit son épouse de 3 coups de revolver

Se trouvant en instance de divorce, elle ne voulait pas reprendre la vie commune.

La cité industrielle et si active de Fourmies vient d'être le théâtre d'un drame rapide et cruel, que fourdayant. Un mari âgé de 37 ans, a tiré trois coups de revolver sur sa femme, abattue au centre de la ville, sur la place Verte, où on travaille actuellement avec fébrilité aux travaux nécessaires, pour la prochaine exposition. Voici dans quelles circonstances le drame s'est déroulé :

Un ménage désuni Marcel Delbarre, tailleur, avait épousé il y a quelques années Alfreda Deguisse, âgée actuellement de 31 ans. Deux enfants naquirent de cette union, une petite fille âgée de deux ans et le petit Jean, âgé de onze mois. Le ménage vivait en mauvaise intelligence, la femme avait déposé, à deux reprises, une demande d'assistance judiciaire pour intensifier son action en divorce contre son mari, mais le mari avait demandé à sa femme, à plusieurs reprises, de reprendre la vie commune. Comme elle n'y était pas allée, hier matin, lundi, Delbarre alla chercher un revolver et un paquet de cartouches chez un armurier de la ville puis se rendit dans le square de la Place Verte. Là, il demanda à un homme qui se trouvait sur un banc de vouloir bien aller chercher sa femme, qui habitait chez ses grands-parents. Deux fois Delbarre, dans une modeste chambre du deuxième étage de la « Cloche d'Or ». Il lui recommanda de bien lui dire qu'elle prenne son enfant, afin qu'il puisse l'embrasser. L'homme s'accrocha de mission et fit part à Mme Delbarre du désir de son mari. En compagnie d'une voisine et de l'enfant, ils se rendirent au rendez-vous fixé. L'homme embrassa l'enfant, pressa sa femme de reprendre la vie commune. Elle s'y refusa à nouveau. Arguant de la nécessité de préparer un dîner - il était environ 11 h. 30 - la femme partit donc avec l'enfant et le laissant dans la direction du terre-plein de la place.

Trois coups de feu Elle tenait son petit Jean dans les bras. Sans qu'elle s'en aperçût, le mari les suivit, tenant de la main gauche sa bicyclette, et de la main droite un revolver. Il tira trois coups ayant parcouru environ 100 mètres sur la Place Verte. Le mari, qui se trouvait à deux mètres derrière sa femme, sortit ses revolvers et tira trois coups de feu. Deux blessés furent Mme Delbarre derrière la tête. La malheureuse, frappée à mort, s'écria en tenant son enfant dans ses bras.

Au bruit des détonations, des forains qui se trouvaient sur la place s'arrêtèrent et ramassèrent l'enfant, qui n'avait pas été atteint par les balles, ils se mirent à la poursuite du criminel et l'ayant rejoint, Delbarre fut séquestré sur la place. Le crime fut relevé par M. François Batin et une autre personne et fut conduit chez M. Henard.

L'interrogatoire du meurtrier Conduit au commissariat de police, le mari a passé des aveux complets et a reconnu avoir prémédité son crime. Au cours de son interrogatoire, il a déclaré avoir tué sa femme parce qu'il l'aimait trop et qu'elle ne voulait pas reprendre la vie commune. Avec lui, le Parquet, présent se rendit immédiatement sur les lieux. Il était composé de M. Branchet, procureur de la République ; Jacques, juge d'instruction et Petitfils, commissaire-greffier.

Il fut procédé immédiatement à la reconstruction du crime. La place où la victime était tombée était marquée par un journal étendu par terre. Froideusement, sans exprimer aucun émoi, l'assassin expliqua, comme nous le disons plus haut, dans quelles circonstances il avait accompli son forfait.

Détail navrant, Mme de Lavaquerie, chez laquelle vivait Mme Delbarre, a assisté de sa fenêtre à la reconstitution du crime, en tenant le petit Jean dans ses bras. Lorsque Delbarre passa pour être reconduit au commissariat, elle cria : « Dis à ta femme à ton papa, tu ne le reverras plus jamais ! » Le corps de la victime fut transporté à l'hôpital, où M. le docteur Triguaneux, médecin légiste, vint avec le Parquet, pratiquer l'autopsie. Ce drame a causé une certaine émotion dans la ville. De nombreuses personnes ont stationné sur la place de la Mairie pendant l'interrogatoire de l'assassin et des divers témoins. L'assassin fut gardé à vue en attendant son transfert à la maison d'arrêt d'Avennes. M. Lavaquerie Alfred, le grand-père de la victime, habitant à la « Cloche d'Or » a bien voulu nous recevoir et nous donner quelques renseignements sur le meurtrier de sa petite-fille. « Depuis que ma petite-fille était venue chez nous, il y a environ trois mois, Delbarre n'était jamais entré chez nous, mais restait devant l'hôtel de la « Cloche d'Or », il avait déjà menacé sa femme à plusieurs reprises. Le lundi de la décade, il lui avait demandé de reprendre la vie commune, elle s'y refusa. Fureux, Delbarre aurait déclaré : « Tu t'en rappelleras, si tu ne reviens pas ». Elle avait des présentiments et hier, au cours de la fête de la Braderie, le meurtrier répéta à nouveau ses menaces, disant notamment : « Ça ne se passera pas ainsi ». Il eut parole et à midi son destin à exécution hier matin.

La traversée de l'Océan sur un petit avion



Ainsi que nous l'avons annoncé, les deux aviateurs allemands Harth et Waller ont parti de Berlin sur le petit avion de tourisme que montre notre photo, pour aller en Amérique en s'arrêtant à Boulogne, Croydon, en Islande, au Groenland et à Terre-Neuve.